

04-12-13

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

À une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares, tenue le lundi treizième jour du mois de décembre deux mille quatre (2004), à 19 h 40, à la Salle des commissaires, 435, avenue Rouleau, Rimouski, sont présents :

1. Les commissaires :

M^{mes} Noëlla Bourdages
Sara Deschênes
Louise Dionne
Gilberte Fournier
Lise Lévesque
Pauline Michaud, vice-présidente

MM. Raynald Caissy
Patrice Cayouette (représentant du Comité de parents pour l'ordre primaire)
Yvon Dubé
Claude Fortin
Denis Goulet
Raymond Joly, retard motivé jusqu'à 20 h 26
Gilbert Labrie (représentant du Comité de parents pour l'ordre secondaire)
Jean-Maurice Lechasseur
Luc Marcoux
Normand Michaud
Jean-Yves Poirier
Guy Potvin
Alain Rioux

formant quorum sous la présidence de M. Raymond Tudeau.

2. Le directeur général, M. Paul Labrecque, et la secrétaire générale, M^{me} Cathy-Maude Croft.

À cette séance sont aussi présents :

M^{me} Jeannine Bérubé, directrice des services éducatifs
M. Jacques Poirier, directeur général adjoint
M. Carl Ruest, directeur des services des ressources matérielles
M. Denis Bergeron, directeur adjoint aux ressources financières, quitte à 20 h 31
M^{me} Ann Santerre, agente d'administration, quitte à 20 h 31
M. Marc Girard, agent de gestion financière, quitte à 20 h 31

Absence motivée :

Jean-Pierre Lavoie

04-12-13-129 PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC

Le président, M. Raymond Tudeau, invite les personnes présentes à formuler, si désiré, leurs questions concernant les gestes posés depuis la dernière séance ordinaire du Conseil des commissaires.

Aucune question n'est soumise.

04-12-13-130 PÉRIODE RÉSERVÉE AUX COMMISSAIRES PARENTS

M. Gilbert Labrie, représentant du Comité de parents, présente un résumé des dossiers qui ont retenu l'attention du Comité de parents depuis la dernière séance ordinaire du Conseil des commissaires.

04-12-13-131 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1.0 Ouverture de la séance et présences;
- 2.0 Période de questions réservée au public;
- 3.0 Période réservée aux commissaires parents;
- 4.0 Adoption de l'ordre du jour;
- 5.0 **Décision**
 - 5.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 22 novembre 2004 :
 - < Approbation;
 - < Suivis;
 - 5.2 Position de la Commission scolaire face au jugement du Tribunal des droits de la personne rendu le 30 novembre 2004 dans l'affaire Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse c. Commission scolaire des Phares et *a/s* (Paul Labrecque);
 - 5.3 Personnel enseignant - Formation continue (Jeannine Bérubé);
 - 5.4 Mouvement de personnel (Jacques Poirier);
 - 5.5 Programme d'accès à l'égalité - Adoption pour consultation (Jacques Poirier);
 - 5.6 Révision budgétaire 2004-2005 - Acceptation (Jacques Poirier);
 - 5.7 Transfert d'un circuit de transport scolaire - Demande d'autorisation (Carl Ruest);
 - 5.8 Construction d'un atelier de mécanique agricole pour le Centre de formation professionnelle Mont-Joli-Mitis (Carl Ruest);
 - 5.9 Félicitations - Gala méritas sportif du Bas-Saint-Laurent (URLS) (Cathy-Maude Croft);

- 5.10 Règles de procédures pour les séances du Conseil des commissaires et du Comité exécutif (Raymond Tudeau);
- 5.11 Rapport des décisions prises dans le cadre des règlements de délégation de pouvoirs (période du 1^{er} juillet 2004 au 31 octobre 2004) (Paul Labrecque);
- 5.12 Autorisations de voyages - Directeur général (Paul Labrecque);
- 5.13 Comblement de poste de directrice adjointe ou directeur adjoint de l'école le Mistral - Rapport du comité de sélection (**huis clos**) (Paul Labrecque);
- 5.14 Nomination par intérim au poste de directeur de l'école les Cheminots (**huis clos**) (Paul Labrecque);
- 6.0 **Information**
 - 6.1 Rapport du président ;
 - 6.2 Réponse à la lettre de M. Gaston Rioux ;
- 7.0 **Questions nouvelles;**
 - 7.1 Dossier football à l'école Paul-Hubert;
- 8.0 Levée de la séance.

DÉCISION

04-12-13-132 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 22 NOVEMBRE 2004 - APPROBATION ET SUIVIS

Il est proposé par M^{me} Pauline Michaud et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 22 novembre 2004, avec les corrections suivantes :

À la résolution 04-11-22-105 – Adoption de l'ordre du jour, on aurait dû inscrire la mention « huis clos » à la suite des sujets inscrits aux points 6.12 et 6.13, soit :

- 6.12 Contrat de téléphonie (Carl Ruest) (**huis clos**);
- 6.13 Inforoute Bas-Saint-Laurent - Cession partielle de contrat (Carl Ruest) (**huis clos**);

Les suivis sont vérifiés.

04-12-13-133 POSITION DE LA COMMISSION SCOLAIRE FACE AU JUGEMENT DU TRIBUNAL DES DROITS DE LA PERSONNE RENDU LE 30 NOVEMBRE 2004 DANS L'AFFAIRE COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE C. COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES ET ALS

ATTENDU l'analyse de la décision du Tribunal des droits de la personne rendu le 30 novembre 2004 dans le dossier « Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse c. Commission scolaire des Phares et als »;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu d'entreprendre les procédures pour demander la permission à la Cour d'appel du Québec de porter ce jugement en appel et de confier le mandat à M^e Jean-Claude Girard de la Société d'avocats Pothier Delisle.

04-12-13-134 PERSONNEL ENSEIGNANT - FORMATION CONTINUE

ATTENDU les orientations pour la formation continue du personnel enseignant publiées en février 1999 (« Choisir plutôt que subir le changement » MEQ);

ATTENDU les obligations de chaque agent d'éducation dans le processus de mise en œuvre des orientations de la formation continue du personnel enseignant, suite aux modifications apportées à la Loi sur l'instruction publique;

ATTENDU que l'enjeu d'une culture de formation continue est essentiel à tout développement dans une communauté d'apprentissage;

ATTENDU que cet enjeu s'actualise de façon continue autant dans nos établissements d'ordre primaire que secondaire;

ATTENDU que l'allocation 30020 – Réforme de l'éducation – prévue aux règles budgétaires vise à supporter la formation continue du personnel scolaire;

ATTENDU que l'allocation 30025 – Formation continue – prévue aux règles budgétaires vise à supporter exclusivement le personnel enseignant du secondaire;

Il est proposé par M^{me} Noëlla Bourdages et résolu de demander aux ministre de l'Éducation de bonifier et réviser les allocations supplémentaires relatives à la réforme de l'éducation (# 30020) et à la formation continue (# 30025), afin d'assurer de façon récurrente les ressources financières nécessaires à la formation continue du personnel scolaire du préscolaire, du primaire et du secondaire.

04-12-13-135 ENGAGEMENT - PERSONNEL ENSEIGNANT

Il est proposé par M. Jean-Maurice Lechasseur et résolu de procéder à l'engagement du personnel ci-après désigné :

GAGNON, Jacqueline	Enseignante régulière à temps plein en mathématiques à l'éducation des adultes, aux centres de formation des adultes de Mont-Joli et de Rimouski, à compter du 21 août 2004.
--------------------	--

04-12-13-136 PROGRAMME D'ACCÈS À L'ÉGALITÉ

ATTENDU les obligations de la Loi sur l'accès à l'égalité à l'emploi;

ATTENDU l'analyse effectuée dans notre Commission scolaire;

ATTENDU l'échéancier retenu par la Commission des droits de la personne et des droits à la jeunesse;

Il est proposé par M^{me} Pauline Michaud et résolu d'adopter le *Programme d'accès à l'égalité à l'emploi* pour consultation auprès des associations de cadres et des syndicats.

04-12-13-137 RÉVISION BUDGÉTAIRE 2004-2005 - ACCEPTATION

ATTENDU la mise à jour du budget 2004-2005 réalisée à partir des résultats aux états financiers de l'année 2003-2004 et de l'évolution des revenus et des dépenses depuis le 1^{er} juillet 2004;

Il est proposé par M. Jean-Yves Poirier et résolu d'accepter cette mise à jour des dépenses et des revenus du budget 2004-2005, à titre de rapport d'étape.

Ce document est déposé pour consultation au bureau du Secrétariat général.

04-12-13-138 TRANSFERT D'UN CIRCUIT DE TRANSPORT SCOLAIRE - DEMANDE D'AUTORISATION

ATTENDU la demande du transporteur « Les Berlines Patrick Bélanger » de modifier la raison sociale de son entreprise;

ATTENDU l'article 44 (section XIX) du contrat de transport qui prévoit que le transporteur ne peut céder, en tout ou en partie, son contrat de transport sans l'accord écrit au préalable de la Commission scolaire;

Il est proposé par M^{me} Gilberte Fournier et résolu d'autoriser le transfert des circuits de transport numéros 131, 133 et 134 au transporteur « Les Transports Patrick Bélanger (9147-2555 Québec inc.) » en date du 1^{er} janvier 2005. Cette autorisation est conditionnelle à l'obtention des permis et documents exigibles en vertu du contrat de transport et au respect des dispositions des lois et règlements relatifs au transport scolaire.

04-12-13-139 CONSTRUCTION D'UN ATELIER DE MÉCANIQUE AGRICOLE POUR LE CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE MONT-JOLI - MITIS

ATTENDU l'appel d'offres public pour les travaux de construction d'un atelier de mécanique agricole pour le Centre de formation professionnelle Mont-Joli-Mitis;

ATTENDU l'analyse des soumissions reçues et la recommandation de l'architecte responsable du projet;

Il est proposé par M^{me} Noëlla Bourdages et résolu d'octroyer le contrat à la firme « EBC inc. » plus bas soumissionnaire conforme au montant de 3 133 543 \$ pour réaliser ce projet;

Il est également résolu ce qui suit :

- Affecter une somme de 80 000 \$ puisée à même le budget d'immobilisation 2004-2005 et une somme de 120 000 \$ provenant des surplus du Centre de formation professionnelle Mont-Joli-Mitis et du Centre de formation des adultes pour compenser le dépassement des coûts anticipé pour ce projet;
- Demander au ministère de l'Éducation du Québec l'autorisation d'emprunter un montant de 200 000 \$ pour défrayer les coûts des mesures d'économie d'énergie prévus dans ce projet;
- Poursuivre les démarches auprès du ministère de l'Éducation du Québec pour obtenir une aide financière additionnelle de 100 000 \$ afin de compléter le financement du projet.

04-12-13-140 FÉLICITATIONS - GALA MÉRITAS SPORTIF DU BAS-SAINT-LAURENT (URLS)

Il est proposé par M^{me} Sara Deschênes et résolu d'offrir nos plus sincères félicitations à Philippe Côté, élève de l'école Saint-Jean qui a été nommé athlète masculin dans la catégorie régionale au Gala Méritas sportif du Bas-Saint-Laurent (URLS) en ski de fond.

04-12-13-141 FÉLICITATIONS - GALA MÉRITAS SPORTIF DU BAS-SAINT-LAURENT (URLS)

Il est proposé par M. Jean-Maurice Lechasseur et résolu d'offrir nos plus sincères félicitations à Chloé Marcoux, élève de l'école la Rose-des-Vents qui a été nommée athlète féminine dans la catégorie régionale au Gala Méritas sportif du Bas-Saint-Laurent (URLS) en patinage de vitesse.

04-12-13-142 FÉLICITATIONS - GALA MÉRITAS SPORTIF DU BAS-SAINT-LAURENT (URLS)

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu d'offrir nos plus sincères félicitations à François-Pierre Murray, élève de l'école Paul-Hubert qui a été nommé athlète masculin par excellence au Gala Méritas sportif du Bas-Saint-Laurent (URLS) en natation.

04-12-13-143 FÉLICITATIONS - GALA MÉRITAS SPORTIF DU BAS-SAINT-LAURENT (URLS)

Il est proposé par M. Jean-Yves Poirier et résolu d'offrir nos plus sincères félicitations à Guylaine Bélanger, enseignante en éducation physique à l'école l'Écho-des-Montagnes/Lavoie qui a été nommée entraîneuse de l'année au Gala Méritas sportif du Bas-Saint-Laurent (URLS) en tennis de table.

04-12-13-144 RÈGLES DE PROCÉDURES POUR LES SÉANCES DU CONSEIL DES COMMISSAIRES ET DU COMITÉ EXÉCUTIF

ATTENDU la volonté du Conseil des commissaires de revoir ses règles de procédures pour les séances du Conseil des commissaires et du Comité exécutif;

ATTENDU les travaux du comité d'analyse;

ATTENDU les échanges en Comité plénier;

Il est proposé par M. Normand Michaud et résolu d'abroger les règles de procédures acceptées par la résolution du Conseil des commissaires 98-07-13-15 et d'adopter les règles de procédures telles que présentées dans le document « Règles de procédures pour les séances du Conseil des commissaires et du Comité exécutif ».

M. Alain Rioux propose l'amendement suivant, soit :

d'adopter le document mais en y retirant les points 3.3 Le vote secret et 3.4 La dissidence de la section VII.

M^{me} Noëlla Bourdages demande le vote sur l'amendement :

POUR :	4
CONTRE :	13

M. Alain Rioux demande le vote sur la proposition initiale :

POUR :	15
CONTRE :	2

La proposition est adoptée à la majorité des voix.

Ce document est déposé pour consultation au bureau du Secrétariat général.

04-12-13-145 RAPPORT DES DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DES RÈGLEMENTS DE DÉLÉGATION DE POUVOIRS (PÉRIODE DU 1^{er} JUILLET 2004 AU 21 OCTOBRE 2004)

Il est proposé par M. Luc Marcoux et résolu d'adopter le rapport des décisions prises dans le cadre des Règlements de délégation de pouvoirs pour la période du 1^{er} juillet 2004 au 31 octobre 2004 tel que présenté au document DG-04-9.

Ce document s'inscrit dans le suivi régulier de la gestion courante assurée par le directeur général conformément à la Loi sur l'instruction publique et aux *Règlements de délégation de pouvoirs adoptés par le Conseil des commissaires*.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

À 20 h 26, M. Raymond Joly se joint à la séance.

04-12-13-146 AUTORISATIONS DE VOYAGES - DIRECTEUR GÉNÉRAL

Il est proposé par M. Patrice Cayouette et résolu d'autoriser les voyages inscrits au document DG-AV-04-05-10.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

04-12-13-147 HUIS CLOS

À 20 h 31, il est proposé par M. Guy Potvin et résolu de continuer la séance à huis clos.

04-12-13-148 RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE

À 20 h 42, il est proposé par M^{me} Noëlla Bourdages et résolu de siéger en séance publique.

04-12-13-149 COMPLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE ADJOINTE OU DIRECTEUR ADJOINT DE L'ÉCOLE LE MISTRAL - RAPPORT DU COMITÉ DE SÉLECTION

ATTENDU la résolution 04-04-26-305;

ATTENDU la consultation effectuée auprès des personnes concernées;

ATTENDU la *Politique de gestion des cadres*;

ATTENDU le *Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires*;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection;

Il est proposé par M. Claude Fortin et résolu de nommer M^{me} Natacha Joncas au poste de directrice adjointe à l'école le Mistral.

La date d'entrée en fonction est le 5 janvier 2005.

04-12-13-150 NOMINATION INTÉRIMAIRE AU POSTE DE DIRECTEUR OU DIRECTRICE DE L'ÉCOLE LES CHEMINOTS

ATTENDU que le poste de directrice de l'école les Cheminots est vacant en raison de l'absence de la titulaire du poste;

ATTENDU le *Règlement concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs à la directrice générale ou au directeur général (C.C.r.3-1999)*;

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU le *Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires*;

ATTENDU la recommandation du directeur général;

Il est proposé par M^{me} Lise Lévesque et résolu de nommer par intérim M. Gilles Lebel au poste de directeur de l'école les Cheminots jusqu'au retour au travail de la titulaire du poste ou à son remplacement.

04-12-13-151 INFORMATION

- a) Rapport du président;
- b) Réponse à la lettre de M. Gaston Rioux ; (Ce sujet a été traité en suivi au procès-verbal de la séance du Conseil des commissaires du 22 novembre 2004.)

04-12-13-152 QUESTIONS NOUVELLES

Les sujets suivants sont traités dans les questions nouvelles :

- a) Dossier football à l'école Paul-Hubert;
- b) Transport scolaire dans le secteur de Pointe-au-Père, boulevard Sainte-Anne - Déneigement.

04-12-13-153 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 20 h 45, il est proposé par M^{me} Sara Deschênes et résolu de lever la séance.

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE DU 13 DÉCEMBRE 2004

NUMÉRO DE RÉOLUTION :	TITRE :
04-12-13-129	Période de questions réservée au public
04-12-13-130	Période réservée aux commissaires parents
04-12-13-131	Adoption de l'ordre du jour
	Décision
04-12-13-132	Procès-verbal de la séance ordinaire du 22 novembre 2004 - Approbation et suivis
04-12-13-133	Position de la Commission scolaire face au jugement du Tribunal des droits de la personne rendu le 30 novembre 2004 dans l'affaire Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse c. Commission scolaire des Phares et <i>a/s</i>
04-12-13-134	Personnel enseignant - Formation continue
04-12-13-135	Engagement - Personnel enseignant
04-12-13-136	Programme d'accès à l'égalité
04-12-13-137	Révision budgétaire 2004-2005 - acceptation

NUMÉRO DE RÉOLUTION :**TITRE :**

04-12-13-138	Transfert d'un circuit de transport scolaire - Demande d'autorisation
04-12-13-139	Construction d'un atelier de mécanique agricole pour le centre de formation professionnelle Mont-Joli – Mitis
04-12-13-140	Félicitations - Gala méritas sportif du Bas-Saint-Laurent (URLS)
04-12-13-141	Félicitations - Gala méritas sportif du Bas-Saint-Laurent (URLs)
04-12-13-142	Félicitations - Gala méritas sportif du Bas-Saint-Laurent (URLS)
04-12-13-143	Félicitations - Gala méritas sportif du Bas-Saint-Laurent (URLS)
04-12-13-144	Règles de procédures pour les séances du Conseil des commissaires et du Comité exécutif
04-12-13-145	Rapport des décisions prises dans le cadre des règlements de délégation de pouvoirs (période du 1 ^{er} juillet 2004 au 21 octobre 2004)
04-12-13-146	Autorisations de voyages - Directeur général
04-12-13-147	Huis clos
04-12-13-148	Retour en séance publique

NUMÉRO DE RÉOLUTION :**TITRE :**

04-12-13-149

Comblement de poste de directrice adjointe ou directeur adjoint de l'école le Mistral - Rapport du comité de sélection

04-12-13-150

Nomination intérimaire au poste de directeur ou directrice de l'école les Cheminots

04-12-13-151

Information

- a) Rapport du président
- b) Réponse à la lettre de M. Gaston Rioux

04-12-13-152

Questions nouvelles

- a) Dossier football à l'école Paul-Hubert;
- b) Transport scolaire dans le secteur de Pointe-au-Père, boulevard Sainte-Anne - Déneigement.

04-12-13-153

Levée de la séance